

**AVIS PUBLIC -
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2024-10-0001
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 5 286 900 SOIT AU 142, RUE GOBEIL**

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Greffier-trésorier adjoint, à l'effet que le Conseil municipal étudiera, lors de la séance ordinaire du mardi 12 novembre 2024 à 19 h, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 403, rue Principale, la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ : Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 5 286 900 du cadastre du Québec, sis au 142, rue Gobeil pour autoriser l'agrandissement d'un bâtiment accessoire « gazébo » :

- d'une superficie de 35.6 mètres carrés au lieu de celle de 20 mètres carrés tel que prescrit au Règlement de zonage portant le numéro 460;
- doit être distant d'au moins 1.14 mètre du bâtiment principal au lieu de 2 mètres tel que prescrit au Règlement de zonage portant le numéro 460.

Toute personne désirant des informations sur ce dossier peut communiquer avec l'inspectrice municipale par courriel à inspection@stoke.ca ou par téléphone au 819-878-3790, poste 224 et intervenir auprès du Conseil lors de la séance du 12 novembre 2024 à 19 h.

DONNÉ À STOKE, CE 23^e JOUR D'OCTOBRE 2024.



Jonathan Lemaire
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jonathan Lemaire Greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Stoke, certifie avoir publié l'avis public ci-contre le 23 octobre 2024 sur le site web de la Municipalité et sur le babillard de l'hôtel de ville, le tout conformément au *Règlement numéro 553 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Stoke*.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 octobre 2024.



Jonathan Lemaire
Greffier-trésorier adjoint